

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 44 (1987)
Heft: 1

Artikel: Existe-t-il une "morale du sport"? [première partie]
Autor: Charreton, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-998581>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Existe-t-il une « morale du sport » ? (I)

Pierre Charreton, professeur à l'Université de Saint-Etienne

Sommes-nous modelés par la vie et subissons-nous les influences – bonnes ou mauvaises – du sport? La vie et le sport ne sont-ils pas plutôt ce que l'on en fait? Le sport et la vie sont-ils deux univers totalement séparés l'un de l'autre? Qu'est-ce que la « morale du sport »? A une époque où les valeurs profondes de l'existence sont constamment ébranlées et vacillent sur leurs assises, où les interférences se multiplient, il est bon de réfléchir au sens de ces questions, questions qui pourraient être multipliées à volonté. Pierre Charreton, riche de ses connaissances littéraires, homme de grand bon sens philosophique, nous sert de guide dans cette exploration qui promet d'être passionnante. (Y.J.)

tion d'un espace préservé, spécifique, dont les lois sont radicalement différentes de celle de la vie?

Illustrons ce propos par des exemples un peu simplistes: le boxeur aime-t-il en général faire le coup de poing dans la rue? Celui qui triche dans le jeu manifeste-t-il une tendance à l'indélicatesse dans la vie professionnelle? L'homme sociable et affable dans la vie est-il d'une grande correction sur le terrain? etc. En sens inverse, on a vu se développer un mythe paradoxal, selon lequel il n'y a pas plus pacifique qu'un boxeur ou un lutteur, pas plus prudent sur la route qu'un coureur automobile, on peut être économe et couard dans un domaine, prodigue et audacieux dans l'autre, etc. Et l'on sait que, souvent, le choix d'un sport se fait par compensation.

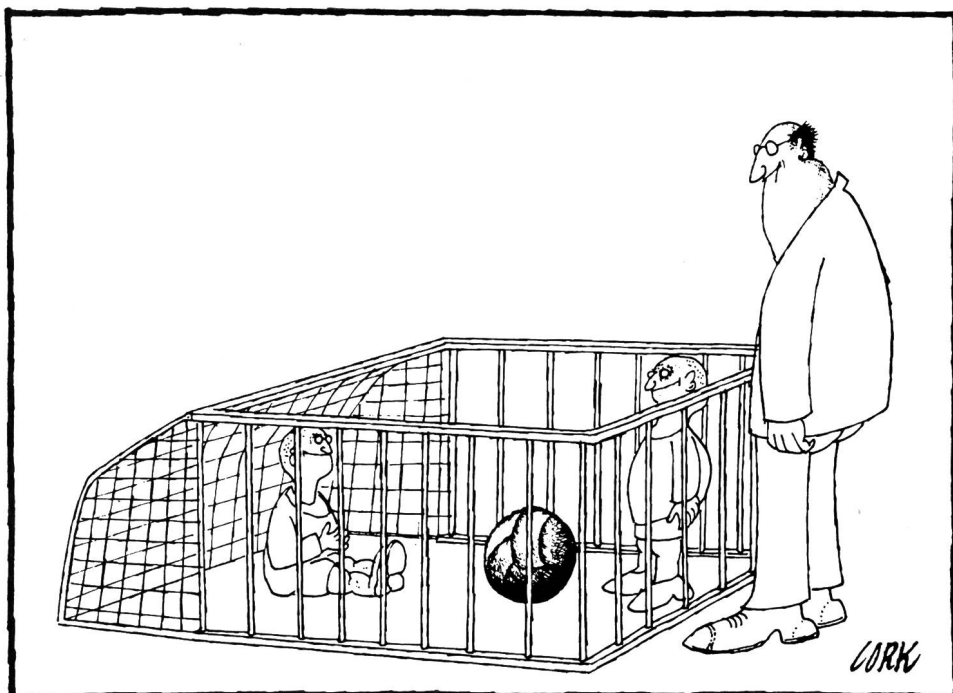
S'il y a séparation profonde entre les deux univers, l'expression « morale du sport » devrait simplement désigner les règles acceptées par les hommes et le système de valeurs qui régit leur comportement une fois qu'ayant passé la limite qui les protège contre les agressions de la vie, ils se sont mis en tenue spéciale, libérés des **impedimenta** qui les entravent au bureau, à l'usine, dans la rue, chez eux. Si l'on considère le sport comme une fin en soi, absolument « gratuite », il semble que le rapport avec la vie ne saurait être qu'analogique, et qu'il serait illusoire de vouloir transférer dans l'un des deux domaines un système de valeurs, quel qu'il soit, en vigueur dans l'autre.

Or, pour la grande majorité des auteurs, du moins jusqu'au développement de la recherche spécialisée sur le sport à partir des années 60, le développement des qualités sportives doit nécessairement retentir sur la conduite dans les autres domaines: social, familial, voire sentimental. L'essentiel de l'œuvre d'un Coubertin est consacré à de telles questions, de

Le sport et la vie

Une expression comme « morale du sport » ou « éthique sportive » fait lever bien des questions par son ambiguïté, car son interprétation dépend de la manière dont on envisage les relations du sport avec la « vie », c'est-à-dire, en définitive, de la définition même du sport sur laquelle on fonde son argumentation.

On peut considérer l'univers sportif comme enclos dans une sorte de parenthèse dans laquelle les règles qui président à son organisation sont d'une nature différente de celles qui régissent la vie ordinaire. Le monde du sport est-il à l'image de la vie courante, de sorte qu'on pourrait, comme le fait d'ailleurs communément la littérature sportive, inférer de la conduite d'un homme dans l'un de ces domaines sa manière d'être et de se comporter dans l'autre, et réciproquement? Ou au contraire, les barrières qui closent les stades symbolisent-elles la démarca-



Des barrières lourdes de signification.

même que celle des écrivains que **Le Monde Nouveau** de janvier 1924 classe au nombre des «moralistes» du sport. Pour eux, le sport non seulement peut mais doit être pratiqué et ressenti comme une véritable éducation, un réel apprentissage dans le sens d'une morale personnelle ou sociale. Les témoignages sont légion. Donnons-en seulement quelques-uns, fort caractéristiques.

Le sport, selon Lucien Dubech, développe *des qualités morales: le calme, la décision, la volonté, l'audace, le mépris de la douleur, le goût de l'initiative, du risque et de la discipline. Non pas seulement vertus individuelles; vertus sociales*¹. Pour Roger Vercelet, le sport *doit rester la preuve la plus tangible de l'épanouissement physique et moral de l'individu*; et l'auteur cite les vertus qu'il demande: *courage, ténacité, présence d'esprit, etc.*² De même Raoul Vimard n'hésite pas à proclamer: *Le sportif s'entraîne à vouloir, à décider, à ne pas craindre, à mesurer les dangers, à prendre des résolutions, à persévérer, à aimer ses camarades, à les aider, à estimer ses adversaires, à reconnaître leurs mérites*³. Puis il énumère les qualités que le sport met en œuvre: honnêteté, discipline, solidarité, etc., et conclut qu'il s'agit là d'une éducation inconsciente.

Montherlant ajoute sa voix à ce concert:

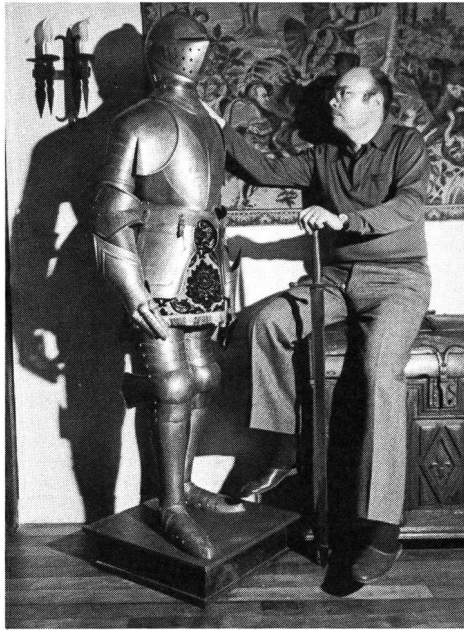
*Le «fair-play», le fait de souffrir l'injustice des arbitres ou du public (surtout pour les professionnels), le sens de la mesure (que j'appellerai la litote sportive), la discipline, la solidarité avec les camarades, la fraternisation avec l'adversaire sont des vertus qui dépassent le sport et qui ressortissent bel et bien à la morale, et à la plus haute morale*⁴.

Montherlant ne prétend pas que le sport enseigne ces «vertus» et qu'il suffise d'en faire pour les pratiquer, mais que du moins il en révèle l'existence et la nécessité dans le cadre défini du stade, et qu'il y a chance pour que cette révélation soit transposée dans la morale personnelle et sociale. Cette discipline qui semble au premier abord s'opposer au libre épanouissement de l'individu, et contre laquelle on a tôt fait de regimber dans la vie, s'impose au contraire d'elle-même, d'une manière naturelle, dans le sport.

Selon le docteur Paul Martin – qu'il n'est pas nécessaire de présenter dans MACOLIN! – les qualités exigées par le sport se transfèrent très évidemment dans le reste de la vie:

Dans l'éducation sportive, l'homme se trouve toujours, au cours de son entraînement, en présence d'une difficulté à vaincre, et cela suffit à prouver l'importance morale du sport. La vie est un chemin ardu et semé d'obstacles. Tout progrès est un dépassement.

Qui ne sent la nécessité de s'armer pour la lutte de tous les jours en vue d'éliminer ces obstacles, pour arriver par la cons-



Pierre Naudin essaie de retrouver au Moyen Age l'esprit chevaleresque que le sport a perdu aujourd'hui.

*tance et la générosité à une forme toujours meilleure, pour réaliser en soi toutes les possibilités que le Créateur y a déposées?*⁵

Nous pourrions emplir des pages de citations de la même veine. Une telle idée, très largement partagée, reprise encore communément dans les discours officiels, a entraîné un double jeu de réfutations.

Le premier genre de critique consiste à dire qu'il existe effectivement des incidences du sport sur le comportement dans la «vie», mais que ses effets sont le plus souvent déplorables. C'est une simple réplique négative, souvent justifiée d'ailleurs, des idées avancées dans l'hypothèse optimiste: on reste au même ni-

veau de l'analyse, et l'on montre que les tenants des «bienfaits» moraux du sport commettent une erreur d'appréciation qui consiste à induire des lois générales à partir de quelques cas exceptionnels. A preuve de ce qu'on avance, on signale, comme Pierre Naudin dans **La Foire aux muscles** (1961), de nombreux exemples de dégradation des hommes par le sport. C'est une argumentation **de facto**.

La seconde manière de répondre rejoint les questions que nous nous posons en commençant: elle se fonde sur une analyse du sport tendant à montrer qu'on ne peut établir aucune relation – du moins directe – de cause à effet entre l'univers du sport et le reste de la vie. Dans cette perspective, le sport, comme l'art, n'est, à la limite, ni moral, ni immoral, mais bien amoral: il ne relèverait d'aucun jugement de valeur dans cet ordre.

Cependant, à notre avis, ceux qui voudraient ériger une barrière infranchissable entre le domaine du sport et celui de la morale, ceux qui tiendraient pour une distinction absolue entre ces deux ordres dépourvus de toute communication, resteraient sur une position bien abstraite et théorique: dans la mesure où le sport est une activité humaine, même si le monde au sein duquel elle s'exerce se révèle différent de celui de nos activités professionnelles ou de nos relations sociales, il ne peut se faire qu'un athlète, en passant son maillot, soit à ce point revêtu de l'homme nouveau qu'il ait complètement dépouillé le vieil homme, ce dernier étant laissé au vestiaire, lieu magique de cette miraculeuse métamorphose... Ainsi, l'être moral d'un homme se révèle toujours d'une manière ou d'une autre dans l'activité sportive. Inversement, il semble illusoire de voir dans les qualités ou défauts cultivés dans le stade une manière de bagage emporté avec soi dans le sac de



Vestiaire: lieu magique...

sport, où ils resteraient enfermés dès qu'on passe la porte ouvrant sur la «vie»: il est impossible qu'ils ne s'intègrent plus ou moins à une personnalité.

Ainsi vouloir privilégier l'aspect ludique et totalement «gratuit» du sport entendu comme un espace spécifique – nous aurons à y revenir – n'invalide pas, pour autant, la recherche d'un jugement moral à porter sur le sport. Bien qu'il faille distinguer le sport – comme l'art – de la morale, on ne peut se dispenser de s'interroger sur leur légitimité, leur nécessité, leur caractère admis ou répréhensible, bienfaisant ou préjudiciable dans telle ou telle condition, au sein de telle société ou de telle civilisation. Même si l'on ne veut voir, dans le sport, qu'une forme physique du jeu, ce que nous aurons à discuter, même si on le dépouille de tout caractère «sérieux», il s'agit encore, là, d'une attitude morale, d'une vision du monde et de la vie impliquant une éthique: ainsi chez Montherlant, pour qui la vie tout entière n'est vivable que si on l'englobe dans la sphère du ludique.

Gratuité et sérieux

La question de l'utilité ou de la gratuité du sport est souvent posée d'une manière simpliste et résolue de façon spéieuse. Même s'il est vrai que le sport bien pratiqué entretient des qualités morales, cela n'empêche pas qu'il ne soit de lui-même gratuit; et inversement, dire que le sport appartient à l'ordre du jeu, cela n'implique pas la négation de toute morale sportive.

Au cours de l'histoire, la gymnastique, l'athlétisme puis le sport ont été très souvent subordonnés à des fins extérieures: hygiène, préparation militaire, patriotisme, acquisition d'une discipline, etc.



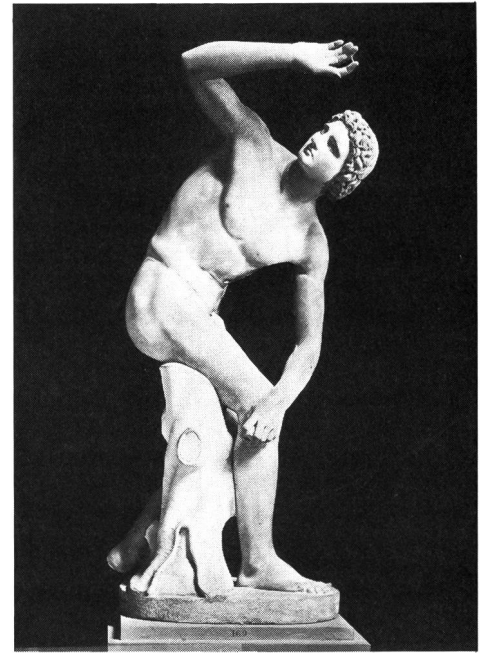
Patriotisme et discipline: par la leçon de gymnastique (Albert Anker), l'instituteur du village modèle les citoyens de demain.

Mais il est clair que pour la grande masse des pratiquants du sport moderne (laissons pour l'instant de côté l'élite, professionnelle ou non, qui introduit un autre ordre de considérations), la justification essentielle du sport réside dans le **plaisir** qu'on en tire. L'idée que nous en avons le plus couramment est celle d'un délasserment, d'un loisir, et correspond en partie à l'étymologie du terme (desport) qui nous fait saisir son caractère de distraction. Si on l'oppose à l'éducation physique, le sport se présente comme un luxe, comme un libre exercice. Ainsi Thierry Maulnier: *La fin propre du sport n'est nulle part qu'en lui-même. Je veux dire que sa fin est dans le plaisir qu'il donne (...)* *Le sport n'a d'autre fin que de donner à l'homme une âpre, une enivrante jouissance du monde et de lui-même*⁶. Et Montherlant dans les mêmes termes: *J'appelle jeu une activité qui a sa fin dans le plaisir qu'on en éprouve et nulle part ailleurs*⁷. Dans la préface des **Olympiques**, après avoir pourtant énuméré quelques bienfaits du sport, il affirme que l'essentiel réside dans sa «musique». Le garçon qui, à la nuit tombante, lance le disque sur le stade désert, symbolise cette gratuité du plaisir:

*Il est seul. Il fait pour lui seul sa musique pure et perdue, Son effort qui ne sert à rien, sa beauté qui mourra demain*⁸.

Pour Etienne Lalou au contraire, une telle conception du sport mettant l'accent sur l'élément ludique le désincarne *au même titre que les partisans de l'art pour l'art désincarnent la littérature*⁹. On fait ainsi du sport un pur jeu pour le jeu. Et Lalou ajoute: *En disant – avec quel art! – l'un le plaisir des sports, l'autre la poésie du sport, Jean Prévost et Henry de Montherlant ont ainsi accepté et contribué à accré-*

diter involontairement une morale et une esthétique sportives mutilées. Il suggère que ces deux écrivains, dissociant par trop le sport et la compétition qui est pour lui, au contraire, une composante essentielle, en donnent une image trop éthérée: l'homme y est en fait plus engagé qu'ils ne le laissent entendre. Cela ne signifie pas que, pour Lalou, le sport soit de lui-même «utile». C'est une manière d'affirmer le retentissement profond, le sérieux de cette activité.



Copie antique du Discobole de Miron: la «musique» du geste sportif.

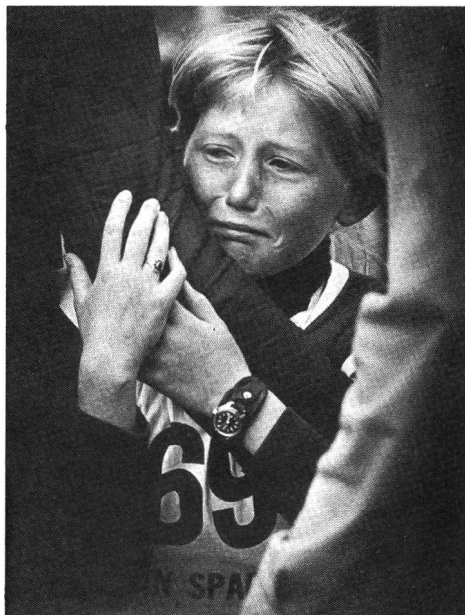
Il est temps de nous interroger sur cette notion de «sérieux», car une assimilation du sérieux à l'utile (lui-même conçu comme ce qui permet de répondre aux nécessités vitales), serait très superficielle. Elle réduirait le domaine du sérieux à la satisfaction des besoins, à la création des richesses, à la production des biens matériels. Le sport et l'art ne correspondent pas, en eux-mêmes, à cette perspective. Même si une gratification pécuniaire s'attache au sport et lui confère une visée extrinsèque, il n'est pas certain du tout qu'il en soit pour autant dénaturé. Le sport, bien que sérieux (pour les professionnels par exemple, puisqu'il leur permet de «gagner leur vie») reste une activité ludique, et bien que ludique, n'en reste pas moins sérieux en un autre sens du terme que nous aurons à préciser – même pour l'humble pratiquant du dimanche.

C'est que le sport n'est pas **seulement** un jeu. Un Montherlant, par exemple, procède généralement comme si le sport était entièrement assimilable à une forme du jeu. Il emploie indifféremment les deux termes, ce qui est bien significatif de sa morale et qui lui a valu l'accusation de dilettantisme. Or le dilettante, n'est-ce pas précisément celui qui ne prend pas au

sérieux ce qu'il fait? Tous les sportifs savent qu'il existe une manière sérieuse de pratiquer (c'est alors qu'on fait réellement du sport, qu'on ne galvaude pas le terme) et, si l'on ose dire, une manière ludique de jouer: on peut **jouer à jouer** au rugby, au basketball, au tennis, etc., c'est-à-dire le faire sans effort ni application, ni même recherche de la victoire, comme parfois les écoliers dans la cour de récréation. En d'autres termes, dans ces conditions, on ne prend pas la peine de **jouer le jeu!**

La différence essentielle la plus souvent invoquée pour distinguer le jeu pur et le sport consiste dans le caractère laborieux – au sens propre – de ce dernier. Que le sport de compétition revête souvent l'aspect d'un travail, nul ne peut le contester. Il suffit de considérer l'athlète à l'entraînement, la ténacité de ses efforts, l'obstination et la volonté qu'il met en œuvre, son obéissance à une discipline, pour trouver à cette activité les caractéristiques principales du travail, à la seule différence que n'étant pas en soi producteur de biens matériels, ce travail est «désintéressé». Beaucoup de spécialistes actuels insistent sur cette limite qui sépare le sport et le jeu, au point que Georges Magnane se sent autorisé à donner du sport cette définition: *Jeu travaillé et travail joué*¹⁰. Le travail étant donc une des composantes du sport, ce dernier ressemble plus à la vie que le jeu.

Mais si le travail était la seule différence entre le sport et le jeu, il s'ensuivrait une redoutable conséquence: se donner tant de peine pour un résultat sinon futile, du moins gratuit, n'est-ce pas **absurde**? Tout athlète a été un jour habité par ce sentiment: un démon familier susurre à son oreille: que fais-tu là? N'es-tu pas fou de t'imposer ainsi ces tortures? Dans quel but? La fatigue musculaire n'est pas seule à faire surgir de tels fantômes; souvent



Qui fera croire à ce jeune compétiteur que le sport est «seulement» un jeu?

un simple dégoût, l'emprise de l'ennui, un relâchement nerveux suffisent à le susciter.

Pierre Naudin a excellemment évoqué ces tourments en décrivant de l'intérieur une course cycliste vécue comme un calvaire par son personnage des **Mauvaises routes**. On sent se préparer la crise: la fatigue, la sueur déplaisante, l'engourdissement des muscles, le sentiment d'impuissance à suivre les meilleurs, les doutes sur sa valeur envahissent le corps et l'âme de Jacques Fage: *Pourquoi se crevait-il ainsi? N'aurait-il pas été plus heureux en faisant ce matin, comme d'innombrables gars de son âge, un tour de marché terminé au comptoir d'un bistrot?*¹¹ A de tels moments, on ferait ricaner l'athlète en évoquant devant lui les plaisirs du sport. Pour quelques instants d'allégresse fugitive les jours de grande forme, ces heures d'effort aride, d'angoisse, de souffrance? C'est bien cher payé! Jacques est tenté par l'abandon, on se demande ce qui le pousse malgré tout à persévérer tant bien que mal. La douleur pénètre progressivement toutes les parties du corps, s'intériorise et devient viscérale. A nouveau, le jeune coureur brisé en vient à s'interroger:

*Quelle importance, cette ligne d'arrivée? Ne fallait-il pas être toqué de se crever pour une ligne blanche? Il y avait des jours où, à souffrir ainsi, volontairement, il se prenait pour un fou et convenait que les compétitions lui avaient à jamais confisqué une quantité de choses précieuses: des grasses matinées, le dimanche, des samedis soirs qu'il aurait pu passer au cinéma, et des bals nocturnes*¹².

Ces questions restent sans réponse: ce qui est en jeu, en fait, c'est bien l'absurdité apparente d'une telle acceptation de

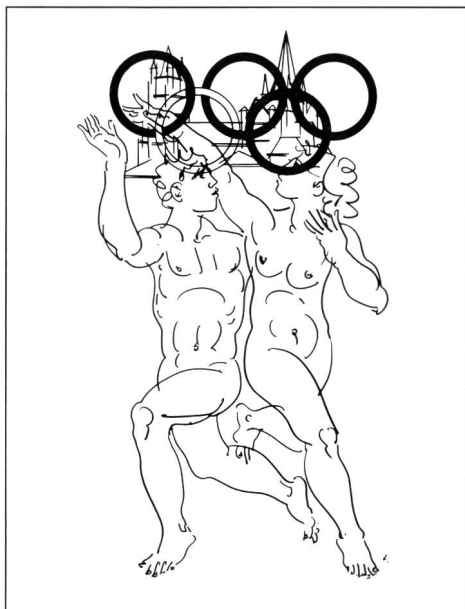
la souffrance pour rien. La disproportion entre le but futile que représente la ligne d'arrivée et les meurtrissures nécessaires pour l'atteindre hante la pensée de l'athlète: «Quelle importance?» Cette question qui suppose une réponse implicite évidemment négative équivaut à une prise de conscience: c'est le manque de sérieux du but recherché qui accuse l'absurdité de cette souffrance. Il est naturel qu'au fond de son découragement, Jacques s'interroge en ces termes; mais il n'est pas sûr que la question soit bien formulée. La ligne d'arrivée, c'est peut-être le but, si l'on veut, ce n'est pas le véritable mobile ni la motivation profonde. Dans le cas du sport, c'est le loisir même qui peut demander plus d'efforts que le travail. L'exigence de persévérer ne semble relever d'aucune justification extérieure, elle s'impose d'elle-même comme une sorte d'engrenage. Il est fréquent que l'athlète ne sache pas pourquoi il persévère. Il sait seulement qu'il ne peut se passer du sport: il l'érige en valeur tout en restant incapable d'en exprimer la raison. C'est cette raison – qui appartient à l'ordre de la morale – que nous tenterons d'élucider dans un prochain article. Car, si Jacques continue malgré tout, c'est qu'en définitive, nous le verrons, l'**enjeu** est beaucoup plus sérieux qu'il ne peut alors l'envisager. ■ (A suivre)



Comme une épreuve cycliste, une course de 5000 m (ici, Zatopek) est un chapitre plein de tourments.

Références

- ¹ Cahiers de la République des Lettres, mai 1927, p. 19
- ² Alsatia 1941, p. 354
- ³ Le Sport vieux comme le monde, P. Dupont 1944, p. 133
- ⁴ Mais aimons-nous ceux que nous aimons?, Gallimard 1973, p. 68
- ⁵ Le Sport et l'homme, Genève, Cailler 1948, p. 121
- ⁶ Cité in M. Bouet, Signification du sport, Editions Universitaires 1968, p. 468
- ⁷ Nouvelle Revue Française, mars 1940, p. 311
- ⁸ «Vesper», in Les Olympiques, Gallimard 1938, p. 208
- ⁹ Les Règles du jeu, Egloff 1948, p. 176
- ¹⁰ Sociologie du sport, Gallimard, 1964, p. 81
- ¹¹ Les Mauvaises routes, Gallimard, 1959, p. 44
- ¹² Ibid. p. 47



Sport et art... Erni et Olympisme...